

'Action

Tombé dessus! Escrasas lous! (CYPANO)

LE NUMERO : CINQ SOUS
PAR AN : DEUX DOLLARS

DIRECTEUR :
JULES FOURNIER

MONTREAL,
323, Rue SAINT-DENIS, 323
Téléphone : Est 1678

La Forêt de l'Ancien Régime



LAVALLEE.—Oui, messieurs, j'ai respiré pendant dix ans l'atmosphère pure de cette forêt vierge.

LES ARGUMENTS DE M. LAVALLEE

On me rapporte ces paroles de M. Lavallée, prononcées devant une nombreuse assemblée des électeurs de Saint-Henri:—M. Marcell traîne à ses côtés sur les hustings un homme qui chaque soir s'arrache des bras d'une femme coupable pour venir parler contre moi; le directeur de l'Action, chacun le sait, vit dans l'adultère (sic).

Il ne manquait plus que cela! Il paraît, maintenant, que je vis dans l'adultère. Me voilà bien arrangé!

Ça m'apprendra à critiquer encore l'emprunt municipal de 1908. Que diable aussi avais-je d'affaire à le critiquer, cet emprunt? Il ne me faisait pas de mal, à moi, cet emprunt...

Pourtant, M. Lavallée me permettra-t-il de lui faire observer, avec tout le respect que l'on doit à un contradicteur aussi délicat, que je ne vis pas du tout "dans l'adultère",—mais, là, pas-du-tout!

Rien n'est plus vrai, cher ami, que ce que je vous dis ici,—rien, pas même les articles, payés à tant la ligne, que vous faites paraître de ce temps-ci dans les journaux à nouvelles, parmi les toutes dernières sensations, pour informer le public de Montréal que vous êtes sorti de l'hôtel de ville les mains nettes.

Non seulement je ne vis pas dans... ce que vous dites, mais, vous l'avouerez-je? j'ignore même si cela existe ailleurs que dans les romans. On le dit, il est vrai, et on le répète un peu partout; mais on dit tant de choses! Ne se trouve-t-il pas des gens, et tous les jours encore, pour accuser de malhonnêteté, de vol, de péculat, même les échevins de l'Ancien Régime? M. Louis-Joseph Tarte, qui est bien pourtant un de vos meilleurs amis, n'écrivait-il pas lui-même dans son journal, il y a deux ans et demi, que vous vous étiez enrichi dans le boodlage, avec tous vos collègues? Parfaitement, mon cher Arsène, il disait cela, le directeur de la Patrie, vous vous le rappelez bien. Dieu sait pourtant s'il se trompait! Cela vous montre assez qu'il faut se défier des jugements inconsidérés.

Après cela, si vous y tenez et que la chose puisse vous faire plaisir, je ne ferai pas la moindre difficulté d'admettre, pour les fins du présent débat, la vérité de votre accusation. Vous voyez que je suis conciliant. Mais franchement, là, je me demande à quoi

diable cela pourra bien vous avancer?

Parce que je vivrais, selon votre expression, "dans l'adultère", n'en auriez-vous pas moins passé dix ans dans la caverne municipale, au vu et su de tout le monde?

Dussé-je m'arracher chaque soir, comme vous dites si spirituellement, "des bras d'une femme coupable" pour aller vous dénoncer dans les réunions publiques, cela vous empêcherait-il, vous, d'avoir négocié l'emprunt scandaleux des 2,000,000, déclaré tel par M. Cannon lui-même?

Cette femme "coupable", et que je n'ai d'ailleurs pas l'honneur de connaître, fut-elle deux fois plus coupable encore, seriez-vous plus innocent de votre rôle de complaisance devant le "coup monté" du Parc DeLorimier?

Je veux être généreux! J'irai même, quoique célibataire, jusqu'à reconnaître que je suis marié,—bigame, trigame et polygame,—que j'ai divorcé dix-sept fois aux Etats-Unis, et que j'ai épousé en une seule année, dans notre beau pays seulement, autant de femmes que vos anciens collègues du Conseil ont jamais pu toucher de chèques durant les dix années du régime Lavallée: votre rôle dans l'affaire de la Montreal Water and Power, en 1909, en sera-t-il plus clair? En auriez-vous mieux prouvé que vous ne pactisiez pas alors, en toute connaissance de cause, avec les détresseurs du trésor municipal?

A vous parler franchement, mon pauvre Arsène, je crains que nous ne puissions nous entendre de sitôt, vous et moi.

Quand je vous rappelle les articles du "Devoir" de 1910, vous répondez que je suis un insulteur.

Je vous mets sous les yeux l'opinion exprimée sur votre compte, en 1909, par vos propres amis de la Patrie, et vous me traitez de vendu.

Enfin je vous cite le Rapport du juge Cannon et vous m'accusez "de vivre dans l'adultère."

Ce sont là des arguments qui pouvaient avoir de la force au temps du régime Lavallée.

J'hésite à croire toutefois qu'ils pourront cette année convaincre beaucoup de gens.

Vous vous en apercevrez peut-être, cher monsieur, jeudi prochain.

JULES FOURNIER.

M. Lavallée et les scandales

Le "coup monté" du Parc DeLorimier.

Cette affaire paraît n'avoir été autre chose qu'un coup monté contre le trésor municipal. — M. CANNON, Rapport, page 53.

En ce temps-là, un groupe de brasseurs seurs d'affaires de DeLorimier, ayant jeté les yeux sur le terrain du Parc Lépine, alors offert en vente, formèrent un grand projet.

Ils décidèrent d'acheter cet immeuble, de le subdiviser, puis d'en revendre le QUART à la Ville de Montréal à un prix supérieur au coût total de l'achat.

Le *scheme* n'était pas d'une audace ordinaire. Il devait n'en réussir que mieux. Quelques mois plus tard, la Ville payait à ces messieurs, pour le quart de leur terrain, la bagatelle de cent et quelques mille piastres.

C'est cette entreprise incroyable que M. Cannon, dans son Rapport (page 53), dénonce en propres termes comme "un coup monté contre le trésor municipal."

Lors de l'affaire du Parc DeLorimier, M. Lavallée occupait à l'hôtel de ville les deux présidences de la Commission des Annexions et de la Commission Législative; M. Lapointe était président de la Commission des Finances et "leader" du Conseil.

Ce furent donc, tout naturellement, ces deux copains qui se chargèrent, le moment venu, de faire adopter à Québec le fameux bill de l'annexion de DeLorimier.

Loin de mentionner la création d'un parc à DeLorimier, ce bill, tel que soumis d'abord au Conseil municipal, puis au parlement, ne contenait pas un mot qui eût trait à la chose. Bien au contraire, il semblait devoir l'empêcher inévitablement.

On y prévoyait en effet l'imposition d'une taxe foncière spéciale pour payer l'intérêt de la dette municipale de DeLorimier passé 15 p. c. de la valeur immobilière imposable (*édicte au paragraphe G. de l'article 100*). Une pareille stipulation empêchait le Conseil de DeLorimier d'augmenter sa dette entre l'adoption du bill et l'annexion à Montréal; elle empêchait conséquemment l'achat du parc.

Le "scheme" de la Montreal Water and Power Company

Il s'agit cette fois d'une affaire plus incroyable encore et plus scandaleuse que toutes les autres, — d'une hardie tentative par laquelle on faillit, voilà trois ans, voler purement et simplement à la Ville de Montréal, en un tour de main, la bagatelle d'un million ou deux...

Il y a à Montréal, comme on le sait, un aqueduc qui alimente toute l'ancienne banlieue: c'est celui de la Montreal Water and Power Company. Au printemps de 1909, le liquide qu'il servait au public était condamné par les médecins, et notamment par le Conseil Provincial d'Hygiène.

A cette même époque, cependant, le Conseil municipal de Montréal demandait au parlement provincial l'autorisation d'acquiescer ce service d'eaux. Premier détail, louche, très louche, plus que louche, — mais qui n'est rien du tout comparé à ce qui va suivre.

Voici qui est plus que louche, voici qui est tout simplement scandaleux: c'est que le bill adopté à ce sujet par le parlement provincial, sous la surveillance de nos échevins, permettait au Conseil municipal de payer aux intéressés de la M. W. & P. Co., d'abord leur propriété à sa pleine valeur, telle qu'estimée par des experts, et — ensuite et "en outre" — leur *capital-actions*.

Ainsi, non seulement par là les *schemers* se débarrassaient sur le dos des contribuables de Montréal d'une propriété dont ils n'avaient plus que faire depuis longtemps, et qui était en réalité une non-valeur, mais encore ils trouvaient moyen de se la faire payer deux fois!

Il ne s'agissait que de nous extorquer un ou deux millions.

Comme dans le cas du "coup monté" de DeLorimier, cela se passait à Québec, sous les yeux de la délégation échevinale composée de MM. Lavallée, Lapointe & Cie.

A la suite de cette audacieuse tentative de vol, la plus éhontée peut-être qu'on puisse citer dans notre histoire municipale, la Patrie des MM. Tarte écrivait:

"Les amendements insérés dans la charte par le Conseil législatif, à la demande et au profit de la Montreal Water & Power Co., constitue LE TRAQUENARD LE PLUS VICIEUX QU'ON AIT JAMAIS TENDU AUX MONTREALAIS.

"La loi qu'il nous faudra subir, si nous devons, au nom des intérêts et de la santé publics, acheter la Montreal Water & Power Co., est UNE VERITABLE HERESIE ECONOMIQUE, UNE OBLIGATION SCANDALEUSE IMPOSEE LEGALEMENT PAR LA LEGISLATURE AUX CITOYENS DE MONTREAL.

dont le coût serait tombé sur les seuls propriétaires de DeLorimier. En d'autres mots, il devenait impossible au groupe que l'on sait d'acheter le Parc Lépine, d'en revendre une partie à la Ville de DeLorimier—le tiers ou le quart—pour le prix du tout, et de faire payer toute la transaction à ces bons contribuables de Montréal!

Heureusement, la "Législature" était là—elle est toujours là pour les gens qui ont de l'initiative et qui savent parler intelligemment aux ministres. Les intéressés—et nous ne parlons ici ni de M. Lapointe ni de M. Lavallée,—allèrent donc à la Législature, et ils firent remplacer la clause gênante par une autre disant tout simplement:

"L'actif et le passif de la municipalité du village de DeLorimier seront confondus avec l'actif et le passif de la cité de Montréal."

Ce n'est qu'après cette substitution que "le coup monté" du Parc DeLorimier devint possible, que la Ville de Montréal fut forcée de payer ce parc cent et quelques mille piastres, et que les vendeurs, restant propriétaires des terrains adjacents, firent une affaire d'autant plus belle que ces terrains ne leur coûtaient pas cher.

Cela se passait à Québec en présence de la délégation échevinale de Montréal, composée de MM. Lavallée et Lapointe.

Que firent alors MM. Lavallée et Lapointe pour empêcher cette exploitation des contribuables de Montréal? Le bruit de leurs efforts n'est arrivé à personne. S'ils n'ont pas protesté, quel intérêt pouvaient-ils bien avoir à laisser faire cette affaire, que le juge Cannon signale en propres termes, encore une fois, comme "un coup monté contre le trésor municipal?"

POURQUOI M. LAVALLEE, QUI EST UN HOMME INTELLIGENT, N'A-T-IL PAS MIEUX DEFENDU, DANS CETTE CIRCONSTANCE, LES INTERETS DE LA VILLE DE MONTREAL?

OUI, POURQUOI? POURQUOI? POURQUOI?

"Tous les citoyens de Saint-Eloi pourraient venir verser à Montréal toutes leurs économies entre les mains des entremetteurs que la Ville n'en souffrirait pas, alors que vingt-six lignes introduites dans notre charte NOUS COUTERONT DES MILLIONS."

La Patrie se demandait ensuite le pourquoi du silence gardé par M. Lavallée et ses amis devant cet exploit de brigands, et elle ajoutait:

Si la Commission Royale pouvait enquêter sur ce qui se passe à Québec, elle trouverait dans la capitale la véritable cause du mal dont Montréal souffre.

"LES GRANDES FORTUNES QUI SE FONT A L'HOTEL DE VILLE NE SONT PAS TROUVEES DANS LES POCHEES DES GENS DE SAINT-ELOI; ELLES PROVIENNENT DES TRIPOTAGES FAITS A QUEBEC ET DES COMPROMISSIONS AUXQUELLES CES TRIPOTAGES DONNENT LIEU. La délégation échevinale n'aurait jamais dû accepter certains amendements introduits cette année à Québec..."

Nous n'irons pas pour notre part, encore une fois, jusqu'à dire avec le journal des MM. Tarte, que M. Lavallée et ses amis se sont enrichis à force de tripotages.

Mais, ce que nous avons bien le droit de rappeler, c'est que M. Lavallée ni ses amis n'ont jamais osé poursuivre la Patrie pour avoir porté contre eux cette terrible accusation.

Dira-t-on au moins après cela, pour excuser M. Lavallée d'avoir favorisé par son indifférence les détresseurs, qu'il ignorait leurs projets?

Nous savons au contraire — et nous sommes en état de prouver — qu'il connaissait longtemps à l'avance leur entreprise.

Au moment même où — à cette même session de 1909, — il se rendait à Québec pour surveiller, dans l'intérêt de Montréal, les "amendements à la Charte", il annonçait ainsi à M. Joseph Ainey toute l'affaire: "On s'en va, disait-il, en délégation à Québec. M'est avis qu'on va y avoir de rude besogne. On va discuter prochainement le bill de la Montreal Water and Power Company. J'attire votre attention là-dessus; c'est un "scheme" d'une audace incroyable, une affaire scandaleuse..."

(Nous tenons le fait de M. Ainey lui-même, qui nous le rapportait en ces termes il y a deux ans déjà.)

Quelques jours plus tard, M. Lavallée, revenu de ses préventions contre les voleurs, laissait tranquillement voter leur "amendement".

En voulez-vous, du Lavallée? Eh bien! en voilà!

Un correspondant de journal américain, de retour de la guerre du Maroc, passait chez moi hier soir. En détail, il me décrit les scènes horribles du désastre, les villes détruites, les maisons incendiées, les hommes égorgés, les femmes et les enfants même piétinés aux pieds des chevaux. — J'ai, me disait-il, je n'ai rien vu d'aussi triste, mais on vient à s'y habituer et le quatrième jour je ne sentais plus qu'une chose: la faim. Car nous manquions de vivres et c'est un peu pour cela que je suis revenu. — Comme je connais les goûts délicats de mon ami le correspondant spécial, je l'emmenai vivement chez Bonneville où il fit un repas qu'il me déclara être le meilleur qu'il eût encore pris dans sa carrière de gourmet. — Café Saint-Gabriel, angle des rues Saint-Gabriel et Notre-Dame.

Si vous me demandez pour quelles raisons mon ami Lambert sera élu échevin, le premier février, par une écrasante majorité, je vous répondrai que je n'en sais rien et lui non plus très probablement. Il n'en reste pas moins indubitable qu'on va l'envoyer siéger au Conseil durant les deux années 1912-1913. Comme il est très élégant et qu'il entend porter, dans les hautes fonctions qui l'attendent, une toilette de toute première qualité, je l'ai accompagné hier soir chez notre ami Anatole, où il a pu se choisir, moyennant un prix modéré, des chemises indéchirables, des cravates inusables, des chapeaux à l'épreuve de tous les temps et des chaussures qui ne se coupent pas sur les pierres. Si vous avez comme lui besoin de ces choses, allez vous aussi chez Anatole, 81 rue Saint-Laurent.

On croit que l'antique cité d'Umma, en Chaldée, vient d'être découverte par des Arabes nomades qui ont donné à des explorateurs des tablettes de marbre gravées en caractères cunéiformes. Ces Arabes ont aussi retrouvés des grains de blé conservés dans des vases depuis l'époque où Babylone était capitale du monde. Ces découvertes n'ont rien qui puisse nous surprendre, car nous sommes habitués à exhumier de temps en temps de ces antiquités respectées par le temps. Les grains de blé trouvés dans les pyramides germent comme s'ils avaient été récoltés l'année précédente et la chose a d'autant plus lieu de surprendre que nous savons combien la nature tend à tout corrompre. Il a fallu au génie humain bien du travail et bien des recherches pour découvrir le moyen d'empêcher le lait de se décomposer, mais il y est enfin parvenu grâce à la méthode d'homogénéisation mise en pratique dans la préparation du fameux lait *Laurentia*. Ce lait, d'une pureté sans égale, se conserve indéfiniment et, comme la crème qu'il contient est intimement mêlée aux autres matières moins lourdes, il est plus riche et d'une saveur plus agréable que le lait ordinaire. Tous les médecins le recommandent pour l'alimentation des enfants, car il a donné les meilleurs résultats à ceux qui l'ont employé. Vous pouvez le commander de votre épicer ou directement de la Compagnie Canadienne des Produits Agricoles, 21 rue Saint-Pierre; téléphone: Main 3152.

Cette semaine, toute l'Europe a été révolutionnée à l'idée d'une guerre possible entre la France et l'Italie et déjà les correspondants militaires se tenaient prêts à partir pour le siège des hostilités. Par bonheur la paix est de nouveau redescendue sur terre et les deux grands peuples n'en viendront pas aux prises. Plus que jamais on verra re fleurir les arts de la paix et plus que jamais les gens s'attacheront au soi. Cela sans doute sera le signal d'une recrudescence d'affaires dans les immeubles et un courtier a qui nous en parlions nous disait: — J'en suis persuadé, car mes ventes, au lieu de diminuer comme cela se produit souvent à cette époque de l'année, augmentent tous les jours. — Il faut vous dire que ce courtier n'est autre que M. George Marcell, celui-là même qui battra M. Lavallée, jeudi prochain, par plus de 15,000 voix de majorité. On n'ignore pas sans doute que M. Marcell possède, à Strathmore, les plus merveilleux terrains qui se puissent trouver dans toute l'île de Montréal. Il les vend d'ailleurs à un prix si raisonnable et à des conditions si accommodantes que le public ne peut se défendre de vouloir en acquérir. Ceux de la *Lake Breeze Terrace*, à Strathmore, s'enlèvent avec la dernière rapidité et le moment approche où il n'en restera bientôt plus. — George Marcell & Cie, 180 rue Saint-Jacques; téléphone: Main 3791.

Pour combattre l'un des plus grands fléaux de notre époque, l'anémie, c'est-à-dire la faiblesse du sang, la débilité générale, la science s'est efforcée depuis longtemps de découvrir des remèdes de diverse sorte. Elle n'en a pas encore trouvé de meilleur, on peut l'affirmer sans crainte, que le pur vin d'Oporto, lequel sert de base à la formule du *Wilson's Invalids' Port*, le meilleur tonique connu. Ce vin donne d'incomparables résultats et les médecins vous diront qu'il a accompli des guérisons merveilleuses. Sa composition résume les travaux de plusieurs grands savants modernes et il est en même temps d'une saveur si agréable qu'on le préfère, dès qu'on y a une fois goûté, à tous les autres toniques. Il est d'une valeur inestimable pour les femmes ou les enfants, chez qui il empêche les manifestations de la chlorose ou de l'anémie. Le *Wilson's Invalids' Port* se vend partout. En gros chez L.-A. Wilson & Cie, 87 rue Saint-Jacques; téléphone: Main 2424.

"KNIGHTS" DYNAMITARDS

Sous ce titre, on lisait dans le dernier numéro de la *Vérité*:

Les journaux ont beaucoup parlé des frères McNamara, les fameux dynamitards et criminels qui viennent d'être condamnés au pénitencier; cependant tous ces journaux si bien renseignés ont oublié de nous raconter ce fait intéressant, que ces misérables étaient des *Knights of Columbus* en vue. Cette société de gens *select*, vannés et triés sur le volet, est une véritable boîte à surprises. Avant d'y découvrir des dynamitards, on y avait déjà déniché des franc-maçons, même un tripointu canadien-français de la Loge *L'Emancipation*. Evidemment, le sas qu'emploie la Chevalerie est défoncé quelque part.

QUARTIER PAPINEAU

Comité de

l'Échevin J.-A.-E. GAUVIN

No 832-Est Ontario. Téléphone ; Est 311.

Les électeurs du Quartier Papineau sont cordialement invités à se rendre au Comité, où est centralisé le service d'informations u quartier Papineau.

Quartier Notre-Dame-de-Graces

E.- NAPOLEON HEBERT

Vous demande votre appui le premier février prochain.

VOTEZ POUR
le Candidat du Peuple.



QUARTIER CENTRE

L'échevin VICTOR MORIN

CANDIDAT.

L'échevin Victor Morin n'a siégé que la moitié d'un terme au Conseil Municipal. Il a cependant élaboré déjà des mesures importantes pour la Ville de Montréal. Ce sera faire acte de justice que de le réélire pour qu'il puisse continuer son œuvre.

COMITÉ :

9 RUE SAINT-LAURENT

(Entre Notre-Dame et Saint-Jacques.)



QUARTIER DUVERNAY

M. VICTOR LÉVESQUE

CANDIDAT.

SON PROGRAMME :

Honnêteté de l'administration.
Justice pour tous, sans distinction de race ou de religion.
Amélioration ou service des tramways dans la ville en général et en particulier dans les rues de Parc-Lafontaine, Mont-Royal, Marie-Anne et Saint-André.
Abolition de la taxe sur les baignoires.
Régime d'air s'équitables pour les employés de la Ville.
Augmentation du salaire des journaliers.
Son passé répond de son avenir. Votez pour l'ami des ouvriers :

VICTOR LÉVESQUE.

TÉLÉPHONE : { Main 7459, Saint-Louis 560.

QUARTIER SAINT-LOUIS

M. J.-B. LAMOUREUX

CANDIDAT.

SON PROGRAMME :

CONTINUER A BIEN FAIRE.
Son passé à l'Hôtel-de-Ville répond de son avenir. Il a combattu de toute ses forces la nouvelle loi des pavages.
S'il est réélu, ce sera pour travailler plus fermement que jamais dans les intérêts du Quartier Saint-Louis et de la Ville de Montréal.

Votez pour l'échevin Lamoureux, jeudi prochain, et votez de bonne heure.

LE CANDIDAT DU PEUPLE.



QUARTIER PAPINEAU

M. MÉDÉRIC MARTIN

CANDIDAT.

SON PROGRAMME :

Abolition du Bureaux des Commissaires.
Rappel de la loi sur les pavages.
Redistribution des quartiers.
Rappel de la clause "des deux tiers".
Répartition équitable des taxes en faveur des quartier qui les paient.
Abolition de la qualification foncière.
Justice complète aux classes populaires.

COMITÉ :

RUE ONTARIO

(En face de l'Eglise du Sacré-Coeur.)



QUARTIER SAINT-JACQUES

M. l'échevin A.-N. BRODEUR

CANDIDAT.

VOTRE VOTE,

le premier février prochain, en faveur de l'échevin

A.-N. BRODEUR,

DANS LE QUARTIER SAINT-JACQUES,

aidera à l'administration honnête et pratique de la Ville de Montréal.

COMITE :

RUE Ste-CATHERINE (coin de la rue Beaudry)

Téléphone : EST 2307.

QUARTIER SAINT-LOUIS

LE DOCTEUR J.-D. GAUTHIER

CANDIDAT

VOTEZ POUR LE CANDIDAT DU PEUPLE.

COMITE : 287-EST RUE SAINTE-CATHERINE
Téléphone : Est 6748.
ASSEMBLÉES TOUS LES SOIRS.

Mon désir, sans être espagnol, grandit constamment, et je me plais et me complais à le nourrir tous les jours. Yolande voudrait savoir ce que je désire, mais je n'ose lui dire simplement:

*Si tu veux, tous les deux,
Nous irons, ô ma belle,
Comme des amoureux,
Cueillir la fleur nouvelle...*

Cette cueillette est maintenant impossible, et tout ce que je désire pour le moment, c'est d'aller avec elle choisir chez Valiquette le mobilier qui ornara son nid et le mien. Si Yolande disait seulement *Oui*, elle sait que je serais à ses pieds pour y déposer, non des trésors, mais simplement le peu d'or que je possède pour lui permettre de se procurer des meubles de la maison N.-G. Valiquette, 477-Est rue Sainte-Catherine; téléphone: Est 4182.

Je connais des ex-échevins qui sont bien découragés à l'idée qu'ils vont se faire battre cette année. Leur douleur fait vraiment peine à voir. Pourtant, ils n'en mourront pas tous. Beaucoup, en effet, au cours des dernières années, se sont amassés des rentes au service de leur Ville et ceux qui savent en bien disposer pourront jouir d'une modeste aisance jusqu'à la fin de leurs jours. D'autres ont déjà tenté la fortune à la Bourse et vont certainement se ruiner. Les mieux avisés se contenteront d'un bon placement qu'ils pourront faire fructifier. On peut acheter, suivant ses goûts, un magasin, une petite boutique, ou tout simplement des terrains à bâtir. On n'a pour cela qu'à s'adresser à M. J.-B.-D. Légaré, le courtier le plus étonnant de Montréal. M. Légaré a ses bureaux 11 rue Saint-Jacques; téléphone: Main 6629.

On était enfin rendu au soir du premier février. Comme les deux voisins, M. Latendresse et M. Labonté, rentraient chacun chez soi, vers les onze heures et demie, le premier dit au second: — Vous avez l'air tout joyeux, cher monsieur Labonté: gageons que vous venez vous aussi d'apprendre la victoire de votre candidat? — Pardon! répondit M. Latendresse, j'ai fait mieux ce soir que de m'occuper de mes candidats: je suis allé au Théâtre National entendre la pièce célèbre de Sardou la *Tosca*. Je vous assure que c'est rudement plus intéressant que les nouvelles d'élections!

N.-B.—Soit dit entre nous, M. Latendresse ne disait pas toute la vérité: car M. Gauvreau, ce soir-là, ne s'était pas contenté d'offrir au public une parfaite représentation de la *Tosca*. Il avait encore donné par projections, durant les entr'actes, les résultats complets de la lutte municipale.

QUARTIER CENTRE

COMITÉ

DE L'ECHEVIN

VICTOR MORIN

11 rue Saint-Laurent

(Entre Notre-Dame et Saint-Jacques)

Téléphone Main 7434

Renseignements fournis sur demande

Quartier Lafontaine

Le Docteur

J.-C. POISSANT

CANDIDAT

COMITE : 476 - EST ONTARIO

TELEPHONE : EST 170.

Les électeurs du Quartier Lafontaine sont cordialement invités à se rendre au Comité, où toutes informations leur seront données

L'Action est publiée à Montréal par Jules Fournier, tous les samedis. Adresse pour la police: rue Saint-Denis, 329.

VOTEZ POUR L'échevin **GEORGE MARCIL** — NOTRE PROCHAIN MAIRE —



GEORGE MARCIL
Echevin et Candidat du Peuple
à la Maire.

MARCIL, MAIRE DE MONTREAL

Son programme :

10 billets de tramway pour 25 cents avec correspondances.

Une ville propre.

Plan complet de la Ville et de l'Île.
Construction d'un Pont dans l'Est pour relier la ville à la rive Sud.

Représentation Proportionnelle.

Un seul homme, un seul vote.

Justice pour tous, sans distinction de race, de politique ou de religion.

Abolition de la qualification foncière.

Abolition de la disqualification pour non-paiement de la taxe d'eau.

Impôt proportionnel assurant des taxes plus légères aux petits propriétaires.

Une administration honnête et progressive.

QUARTIER St - JEAN-BAPTISTE

M. GEORGES VANDELAC

CANDIDAT.

Son Programme :

Embellissement de la ville en général, et du quartier Saint-Jean Baptiste en particulier, par la construction de conduits souterrains. Plus de poteaux.

Entretien des ruelles à la charge de la Voierie publique. Propreté de la ville et respect de l'hygiène.

Rappel de la loi sur les pavages. Salaires équitables pour les journaliers et les charretiers de la Ville.

Construction, dans les divers quartiers, de chalets où ces employés puissent prendre leurs repas en toutes saisons.

Quant aux tramways et à l'éclairage, conditions plus avantageuses pour le public.

Une autonomie plus grande pour la Ville de Montréal.

Un plus grand nombre d'agents de police et de pompiers. Journée de douze heures pour les uns et les autres.

Rappel de la loi sur la taxe d'eau, laquelle prive injustement de leur droit de vote des milliers d'électeurs.

VOTEZ TOUS POUR

GEORGES VANDELAC,

qui, dès les premiers jours de son mandat, travaillera de toutes ses forces à la réalisation des différents articles de ce programme.

COMITÉ :

70-EST RUE RACHEL

Téléphone : Saint-Louis 4426

Notre ami Sulpice Ladouceur vient de partir pour la chasse aux originaux. Cet original projet semble le passionner et il est décidé à rapporter de son expédition nombre de trophées, qu'il donnera sans doute au Musée de Montréal, à moins que ce ne soit à celui de Batiscan. Nous devons, quant à nous, ne pouvant nous payer ces voyages toujours coûteux, nous contenter du bien-être que nous offre notre foyer.

Peut-être, après tout, cela vaut-il encore mieux que de courir les aventures au loin, fût-ce dans les profondeurs des forêts pittoresques du Nouveau-Brunswick. Nous nous laissons donc vivre, tout simplement, quand nous n'avons pas autre chose à faire, et nous jouissons en paix des délices d'une bonne table. Après le repas, notre plaisir est de fumer, et, comme nous aimons ce qui est bon, nous choisissons les meilleures

cigarettes du monde. Leur arôme est délicat et parfumé, leur goût exquis et leur saveur délicieuse. Nous vous avons déjà dit que de toutes les cigarettes au monde nous préférons les *Sweet Caporal*. Elles sont à toutes supérieures.

TOUS LES GENS BIEN LISENT
L'ACTION.

Pendant des années, l'hôtel de ville de Montréal, au dire de M. le juge Cannon, a été une véritable caverne de voleurs. M. Lavallée a passé dix ans dans cette caverne. Et il était l'un des rois de la caverne. Après cela, votez pour lui si vous voulez !

La politique municipale "saturée de corruption" (Rapport Cannon, page 73).
Les affaires de la Ville administrées "de façon à favoriser les intérêts privés des échevins et de leurs amis par l'octroi de positions et de contrats accordés au détriment de l'intérêt public" (Rapport Cannon, page 74).

"Le quart du revenu municipal volé par les boodlers et les malversateurs" (Rapport Cannon, idem).

Le reste du budget souvent gaspillé, pour la plus grande partie, en travaux publics de durée éphémère (Rapport Cannon, idem).

Les "places" vendues, les contrats donnés par fraude, les scandales grouillant partout par douzaines.

Les échevins accusés formellement et publiquement par Maître Laflamme de compter dans leurs rangs douze hommes qui s'étaient vendus, en 1907, pour des chèques en bonne et due forme, à la M. L. H. & P., et pas un seul membre du Conseil n'osant réclamer une enquête.

Montréal placé, "aux yeux de l'univers," dans une situation "humiliante" et ridicule à la fois. (La Presse du 12 janvier 1910, faisant écho à l'indignation générale des journaux canadiens.)

Voilà en cinq lignes dix ans du régime Lavallée — autrement dit l'Ancien Régime.

Pendant ces dix ans M. Lavallée fut à l'hôtel de ville, avec M. L.-A. Lapointe, le "grand homme" de la boutique. Président des plus importantes Commissions, chef ou aviseur de toutes les délégations échevinales, tout-puissant dans les bureaux, tout-puissant au Conseil, il fut pendant ces dix ans le maître reconnu de l'administration.

Si les contribuables de Montréal, regrettant les jours de "places" vendues, de contrats vendus, d'échevins vendus, — regrettant aussi les pompiers de Saint-Eloi, — veulent aujourd'hui, par un sentiment de tardive pitié, réparer dans la mesure du possible leur erreur du 1er février 1910, ils ont un moyen bien simple de faire amende honorable à l'Ancien Régime.

C'est de voter en masse, le premier février prochain, pour l'échevin Lavallée.

M. Laflamme et M. Lavallée

Plusieurs journaux ont annoncé que M. N. K.-Laflamme avait appuyé publiquement, ces jours derniers, la candidature de M. Lavallée.

Avons-nous besoin de dire que nous n'en croyons rien ?

Il y a évidemment ici malentendu. Nous connaissons trop M. Laflamme, sa droiture d'esprit, sa fermeté de caractère, pour pouvoir supposer un seul instant qu'il est allé parler en faveur de M. Lavallée.

On n'a pas encore oublié la façon dont il malmena, durant la campagne de 1909 dans Saint-Jacques, M. Lavallée comme tous les anciens piliers de l'Ancien Régime. Il n'est pas de soupçons qu'il ne fit alors peser sur eux tous, il n'est pas de vilains noms qu'il ne leur donnât. Ils étaient pour lui la cause presque unique de la situation révélée par l'enquête municipale, les pelés, les galeux d'où venait tout le mal. Ils étaient "le groupe d'hommes responsable de cet état de choses" scandaleux.

"Et par ce groupe je n'entends pas les petits échevins qui vendaient les "places" à \$25, mais les gros personnages qui, pour des raisons mystérieuses, fermaient les yeux sur le trafic des "places" comme s'ils avaient eu besoin eux-mêmes de l'indulgence complaisante de leurs collègues." — Lettre-circulaire aux électeurs de Saint-Jacques, datée du 9 novembre 1909, signée N. K.-LAFLAMME.

Après avoir dénoncé de la sorte, en novembre 1909, MM. Lavallée & Cie, M. Laflamme n'aura sûrement pas voulu pousser l'illogisme jusqu'à prêter à ce même M. Lavallée, moins de deux ans et demi plus tard, le secours de sa parole.

M. Laflamme possède assez de sérieux pour n'être jamais tombé encore dans d'aussi grossières contradictions. Il préfère abandonner ces palinodies aux Oscar Gladu, aux D.-A. Lafortune et autres vulgaires batteurs d'estrades.

Il aurait bonne grâce, vraiment ! à venir aujourd'hui rendre témoignage à M. Lavallée ! On sait comment celui-ci termine généralement ses discours : "Messieurs, on m'accuse !... Des calomnieux, des individus sans vergogne, des journalistes, disent que je suis un homme compromis. La preuve que l'on vous trompe, mes chers amis, c'est que l'Enquête Cannon, — une enquête sérieuse, — n'a rien établi contre moi."

Voyez-vous, après cela, notre ami Laflamme s'avancant sur le bord de l'estrade pour déclarer : "C'est vrai, M. Lavallée a raison" ?

Lui qui écrivait en novembre 1909, dans son manifeste aux électeurs de Saint-Jacques :

"Je demande la reprise de l'enquête

abandonnée abruptement le 15 septembre dernier, de manière à ce que les grands voleurs soient découverts comme les petits l'ont été.

"Nous avons dû, pendant de longues semaines, "pêcher à la preuve", et mettre les factions en guerre les unes contre les autres, pour faire sortir la vérité. Si je puis m'exprimer ainsi, il fallait tirer un câble du fond de la mer par un fil, et c'est juste au moment où le câble aurait sorti, que l'arrêté ministériel du gouvernement Gouin est venu couper le fil."

Le voyez-vous s'essayant à justifier aujourd'hui la tentative de vol de la Montreal Water and Power Company, qu'il dénonçait en 1909 "AVEC INDIGNATION" (voir le Nationaliste du 7 novembre 1909), et dont il tenait alors responsable M. Lavallée ?

"Aveugle ou complice !" s'écriait-il encore, à cette même époque, en tendant le poing dans un geste indigné vers M. Clément Robillard. Et tous les autres orateurs nationalistes répétaient en chœur — Jules Fournier comme les autres — : "Monsieur Clément Robillard, vous étiez aveugle ou complice, à l'hôtel de ville ! Ne le niez pas !"

Et il viendrait maintenant soutenir devant les électeurs de la rue Wolfe que M. Lavallée, lui, n'était ni aveugle ni complice ! Allons donc ! Ça prend bien la Presse pour inventer ça !

"Monsieur Robillard, s'écriait encore M. Laflamme, je vous accuse de n'avoir seulement jamais élevé la voix, au Conseil municipal, pour flétrir la conduite de vos collègues Lavallée et Lapointe, tous deux complices, par leur silence à Québec, de ce schéma effronté de la Montreal Water and Power Company !" (Applaudissements prolongés.)

Voilà comment exactement parlait en 1909 le candidat nationaliste dans Saint-Jacques, tout le monde l'a entendu.

Malgré cela, on voit de ce temps-ci des fumistes répéter un peu partout sur les hustings, et même imprimer dans les journaux, que Laflamme fait cette année des discours pour Lavallée.

Le plus triste, c'est qu'il se trouvera encore des gens pour les croire. Où la naïveté ne peut-elle pas aller !

JULES FOURNIER.

N.-B.—A la dernière minute, nous apprenons que M. Laflamme, l'autre soir, a porté la parole, en faveur de M. Blumenthal, dans une salle du quartier Saint-Louis où M. Lavallée avait lui-même tenu une réunion quelques jours plus tôt. Ainsi sans doute s'explique l'erreur où sont tombés nos confrères quotidiens.—J. F.

"MONTREAL-CANADA"

Les anciens actionnaires de la compagnie d'assurances Montreal-Canada eurent un jour pour directeur M. Arsène Lavallée.

Espérons qu'ils sauront se le rappeler le premier février prochain.

LA "PATRIE" DONNE "TOUTES LES NOUVELLES".
L'"ACTION" DONNE LE RESTE.

Les Cuisses de M. Gouin

Ce pauvre M. Gouin !
Moi, si j'étais dans la peau de Sir Lomer Gouin, — mais, Dieu merci ! je n'y suis pas, — je me déferiais de mon entourage : il semble, par le temps qui court, que ce soit une vraie conspiration contre notre premier-ministre provincial.

L'autre jour encore, par exemple, j'étais dans ce malheureux train du Canadien-Pacifique qui se fit télescoper de façon si ennuyeuse, à Saint-Vincent-de-Paul. A part les "personnalités éminentes" que nos quotidiens ont mentionnées et qui se rendaient au parlement de Québec, il y avait là : Jérémie Décarie, M.P.P. — Jérémie est toujours mêlé à ces histoires-là, c'est remarquable ; il joue les rôles muets — Wenceslas Lévesque, M.P.P. ; M. Wilson, sénateur, dont les économistes du monde entier attendent avec impatience le prochain grand ouvrage sur *L'inanité des théories de Stuart Mill appliquées à l'industrie du gin de Berthier* ; Jean-Baptiste Carbonneau, M.P.P. ; et quantité d'autres M.P.P. que j'oublie.

Par quelle bizarrerie de circonstances se trouve-t-il que notre premier-ministre soit Lomer Gouin plutôt que l'un de ces fiers hommes que je viens de nommer ? C'est ce que je ne puis m'expliquer. Oh ! comme l'intelligence du député de Portneuf paraît infime, analysée par un esprit transcendental comme celui d'un Jean-Baptiste Carbonneau ou d'un P.-A. Bissonnette ! Et sa politique, donc ! Mais n'anticipons pas...

Nous étions au fumoir. Enveloppés et grisés, je dirais, par l'arôme de nos *londres-exquisitos* importés de Saint-Jacques l'Achigan, nous écoutions Wenceslas Lévesque critiquer le schéma du chemin de fer de la Baie d'Hudson. L'ancien gendre d'Honoré Mercier aurait dû être là ! La profondeur de vues et les conceptions grandioses de ces politiques l'auraient instruit beaucoup mieux que ne pourront jamais le faire l'étude et l'observation des parlementaires européens.

Ainsi, comme nous arrivions en face du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul :

— Cela me rappelle, dit Jean-Baptiste Carbonneau, une petite mésaventure survenue à notre premier-ministre, il y a quelque quinze ans ; M. Gouin était alors "un de nos jeunes avocats en vue".

Depuis je ne sais combien de temps, les petits Gouin criaient et piaillaient pour avoir des cuisses de grenouilles. A vrai dire, je les comprends : c'est un mets délicieux ; ça vous a une petite chair rose et tendre, exquise, appétissante, et qui laisse loin derrière elle les langues d'hirondelles. Demandez plutôt à Joe Tarte, qui a dû en manger souvent à Boucherville, l'endroit idéal pour les cuisses de grenouilles.

Donc, M. Gouin, fatigué des cris de ses marmots, écrivit un jour au ministre des Fo-

rêts Mines et Pêcheries, lui demandant où se trouvaient les meilleures grenouilles de la Province. Le ministre — on était sous le régime conservateur — lui répondit : Au Club National. (1). M. Gouin, qui en était le président, ne goûta pas le mot. Il mena-

ça le ministre d'une interpellation en Chambre, si bien que celui-ci dut mettre en branle tout son ministère. Pendant huit jours, on consulta fiévreusement les rapports des ingénieurs depuis les deux dernières décades et finalement, on informa M. Gouin que les meilleures grenouilles coassaient dans la petite rivière Barbu, en arrière de Saint-Césaire. — Faut croire que Boucherville n'était pas encore connu ! — La canicule arrivée, Lomer partit, avec toute sa marmaille, pour Saint-Césaire. Ah ! ce qu'on allait en manger des cuisses de grenouilles !

La première semaine se passe : rien, pas plus de grenouilles que dans le Club National. La seconde semaine, rien encore. Les petits Gouin piaillaient toujours, mais le papa Gouin, lui, prenait patience, trouvait le vent bon et se reposait des fatigues de l'Hôtel-de-Ville de Montréal, dont il était alors un des échevins les plus distingués, — ce qui n'est pas peu dire.

Un jour enfin, un individu s'amène et lui vend une platée superbe des bestioles tant désirées.

Ah ! mes amis, quel régal que ces petites pattes odorantes, frites à point : il n'y a pas de vertu qui tienne contre la gourmandise, devant un tel festin.

— Apportez-nous en encore pour notre déjeuner de dimanche, dit Gouin à l'homme en lui payant son dû.

L'autre promet.

Or, le dimanche matin suivant, Sir Lomer sortait de l'église, entouré de toute sa famille ; magnifique dans son *prince-Albert*, majestueux sous son *huit-reflets*, — ah ! en voilà un autre qui s'est fait sur le *chapeau de castor* un chimérique empire — il traversait lentement la place, provoquant les marques de respect des gens de la campagne pour le *monsieur de la ville*, lorsqu'une espèce d'homme inculte, à l'air misérable, lui cria familièrement de quelque distance, à travers les groupes et devant tout ce monde endimanché :

— Ohé ! Monsieur Gouin. J'ai vos cuisses, là !...

* * *

Nous n'eûmes pas le temps de rire : à ce moment, la collision se produisit.

(1) Malgré toute la dignité que nous reconnaissons au narrateur, M. J.-B. Carbonneau, nous croyons qu'il s'est permis ici une petite malice plus ou moins de bon goût.

PAUL LOTI.

UN TERRIBLE JUGEMENT

CE QUE LA "PATRIE" PENSAIT DE M. LAVALLEE IL Y A DEUX ANS.

La Patrie a rechangé encore une fois d'opinion : elle appuie cette année M. Lavallée ; elle l'a pris sous son aile, elle a juré d'en faire le prochain maire de Montréal.

Pour le journal de M. Louis-Joseph Tarte, il n'est pas aujourd'hui d'administrateur comparable à l'ex-échevin du quartier Lafontaine.

La Patrie n'a pas toujours pensé de la sorte.

Il nous souvient d'un temps, pas tellement éloigné ! où la Patrie, à la suite de l'enquête Cannon, déclarait qu'il fallait rejeter pour toujours, au nom de la morale publique, tous les membres de l'ancien Conseil, M. Lavallée comme les autres.

"Les hommes qui siègent actuellement au Conseil, écrivait-elle alors, doivent disparaître de l'arène municipale. Tous sont solidaires... On ne saurait faire de distinction... Il faut faire table rase..."

"Nettoyons le bâtiment avant de l'occuper, ajoutait-elle ; nettoyons-le de haut en bas, dans tous les coins... Il nous faut de toute nécessité refuser notre confiance et nos votes aux hommes responsables, à un degré quelconque, du gâchis auquel le referendum du 20 septembre nous a permis de mettre fin."

Mais il faut lire tout l'article :

(De la Patrie du 8 janvier 1910.)

"A une situation nouvelle, il faut des hommes nouveaux ; il faut qu'après avoir détruit un système ruineux Montréal rompe AVEC LES HOMMES QUI ONT MAINTENU, DEVELOPPE ET EXPLOITE CE SYSTEME.

"LES HOMMES QUI SIEGENT ACTUELLEMENT AU CONSEIL DOIVENT DISPARAITRE DE L'ARENE MUNICIPALE. TOUS SONT SOLIDAIRES de ce qui s'est passé depuis deux ans ; sur nombre d'entre eux pèse la responsabilité des méfaits commis pendant la dernière décade.

"ON NE SAURAIT FAIRE DE DISTINCTION, L'OEUVRE DE LA COMMISSION ROYALE AYANT ETE INCOMPLETE.

"Avec la disparition d'une administration condamnée, les administrateurs doivent disparaître.

"IL FAUT FAIRE TABLE RASE ; il faut "commencer en neuf". IL FAUT ENVOYER AU CONSEIL DE VILLE DES HOMMES NOUVEAUX.

"Si les Montréalais ne veulent pas perdre les fruits de leur beau geste du 20 septembre 1909 ; s'ils veulent définitivement soustraire leur ville au système ruineux de patronage, de contrats, de favoritisme et de népotisme qui règne depuis des années, IL LEUR FAUT DE TOUTE NECESSITE REFUSER LEUR CONFIANCE ET LEURS VOTES AUX HOMMES RESPONSABLES, A UN DEGRE QUELCONQUE, DU GACHIS AUQUEL LE REFERENDUM DU 20 SEPTEMBRE NOUS A PERMIS DE METTRE FIN.

Il se trouve donc qu'au mois de janvier 1910, — il y a deux ans à peine, — la Patrie dénonçait avec énergie M. Lavallée. Elle le jugeait alors aussi compromis que les autres : "TOUS SONT SOLIDAIRES", disait-elle. Elle voyait en lui l'un des hommes "qui avaient maintenu, développé et exploité à Montréal un système ruineux" et "malfaisant". Elle le fêtrissait comme "indigne de la confiance publique" et ne voulait même pas lui abandonner le plus petit siège au Conseil.

Cette année, elle nous demande tout simplement d'en faire le premier magistrat de Montréal.

C'est là une de ces magnifiques culbutes qui étonneraient partout ailleurs, mais qui de la part de la Patrie ne peuvent plus aujourd'hui paraître que toutes naturelles au public intelligent.

SI VOUS REGRETTEZ D'AVOIR VOTÉ CONTRE LA POURRITURE DE L'ANCIEN REGIME, IL Y A DEUX ANS, VOUS AVEZ UNE OCCASION CETTE ANNEE, DE VOUS REPRENDRE : C'EST DE VOTER A DEUX MAINS POUR L'ECHEVIN LAVALLEE, QUI FUT A L'HOTEL DE VILLE LE TEMOIN INNOCENT ET SILENCIEUX DE TOUT CE QUI S'Y PASSA PENDANT DIX ANS.